

Vienne

VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

Quand les citoyens participent à la vie de l'agglomération

Clémence LENA



Les membres du conseil sont bénévoles. D'anciens élus, dont l'ex-maire de Condrieu, Thérèse Corompt, font partie des volontaires de ce nouveau mandat.

Le nouveau conseil de développement de Vienne Condrieu Agglomération s'est installé jeudi 25 février. Quelque 70 personnes se sont portées candidates pour intégrer cette instance de démocratie participative.

Ils sont 71. Des citoyens, habitant, travaillant ou étudiant à Vienne, Ampuis, Serpaize, Les Haies ou encore Chonas-l'Amballan. Jeunes, retraités, femmes, hommes. Leur point commun : ils ont envie de s'investir dans la vie de la communauté d'agglomération. Peut-être de peser dans ses choix politiques.

Le nouveau conseil de développement de Vienne Condrieu Agglomération s'est installé ce jeudi 25 février, lors d'une réunion organisée à la Verrière des Cordeliers à Sainte-Colombe. Créée en 2004 dans l'ex-ViennAgglo, cette instance, consultative et obligatoire, a

été étoffée pour cette nouvelle mandature, grâce à [une campagne de recrutement](#) : « Nous avons 30 membres, dont 24 ont été reconduits. Aujourd'hui, nous en avons plus du double, issus de 18 communes différentes », se réjouit Karine Le Borgn', chargée de la démarche d'évaluation et de l'accompagnement du conseil de développement, aux côtés de Mathieu Hache, directeur des politiques territoriales.

Le conseil de développement a trois missions. D'abord, il doit contribuer à l'évaluation des politiques de l'Agglo : « L'argent public est rare, on doit pouvoir juger de l'efficacité de nos politiques de façon objective et chiffrée », explique Thierry Kovacs, président de l'Agglo. Citant un exemple : « Sur le développement des modes doux, on veut savoir s'il y a une progression de l'usage du vélo. Il faut apporter la preuve qu'on a fait les bons choix. » Deuxième mission : le conseil de développement est chargé de mener des concertations sur les projets portés par l'intercommunalité. Enfin, il doit être force de proposition dans les domaines de compétence de l'Agglo : « Soit il est saisi par les élus sur un sujet, soit il s'auto-saisit, poursuit l' élu. Ensuite, tous les rapports sont présentés devant le conseil communautaire. »

Reste une inquiétude, exprimée jeudi soir par plusieurs nouveaux membres du conseil de développement : l'instance a-t-elle un vrai rôle à jouer ou n'est-elle qu'une vitrine ? Thierry Kovacs répond en citant le bilan du précédent mandat du conseil de développement [lire par ailleurs]. Tout en précisant : « Il y a une distinction à faire entre le rôle des élus et celui du conseil de développement. Le conseil de développement fait des suggestions, cela peut être suivi d'une mise en œuvre ou d'une décision, mais pas forcément. Ce qui est sûr, c'est que rien n'est passé sous silence. »

Pour Samuel Riblier, directeur général adjoint des services de l'Agglo, « la possibilité que ça marche ou pas dépend des élus et des membres du conseil de développement. Vous devez veiller à ce que les élus prennent des décisions de façon éclairée, concertée. Mais la décision leur revient, même si elle vous paraît contraire à ce que vous aviez recommandé. Votre rôle, c'est qu'ils aient tous les renseignements nécessaires, car même s'ils sont élus, ils ne savent pas tout. »



Le conseil de développement 2020-2026 de Vienne Condrieu Agglomération s'est installé jeudi 25 février, à la Verrière des Cordeliers à Sainte-Colombe, en présence du président de l'Agglo, Thierry Kovacs, et de l'élu Christian Pétrequin. Photos Le DL /C.Le.

